

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AIX EN PROVENCE

Loisel/525

ORDONNANCE

Nous, MARC LOISEL,

Président du Tribunal de Commerce d'AIX EN PROVENCE,

Vu la requête des sociétés **MAGDELEINE** et **SIMCO** Société Industrielle Menuiserie Corso
en date du 6.12.2006,

Vu les articles L. 223-33 du Code de commerce et 25 du décret du 23 mars 1967,

Attendu que les demandeurs sollicitent la désignation d'un commissaire aux apports,

Attendu que cette demande nous paraît justifiée et qu'il convient d'y faire droit,

Désignons Monsieur **Ludovic CREBIER** — 7 Avenue André ROUSSIN 13016 Marseille inscrit
sur la liste des Commissaires aux Comptes du ressort de la Cour d'Appel d'Aix en Provence et
de Bastia

En qualité de commissaire aux apports des sociétés **MAGDELEINE** et **SIMCO** avec la
mission :

- d'apprécier et d'évaluer un apport de titres consenti par les associés de la société **SIMCO** et la société **MAGDELEINE**,
- d'apprécier la valeur des avantages particuliers éventuellement accordés,
- d'établir un rapport contenant les mentions réglementaires qui sera mis à la disposition des associés et déposé au Greffe du Tribunal de commerce dans les délais prévus par les textes réglementaires.

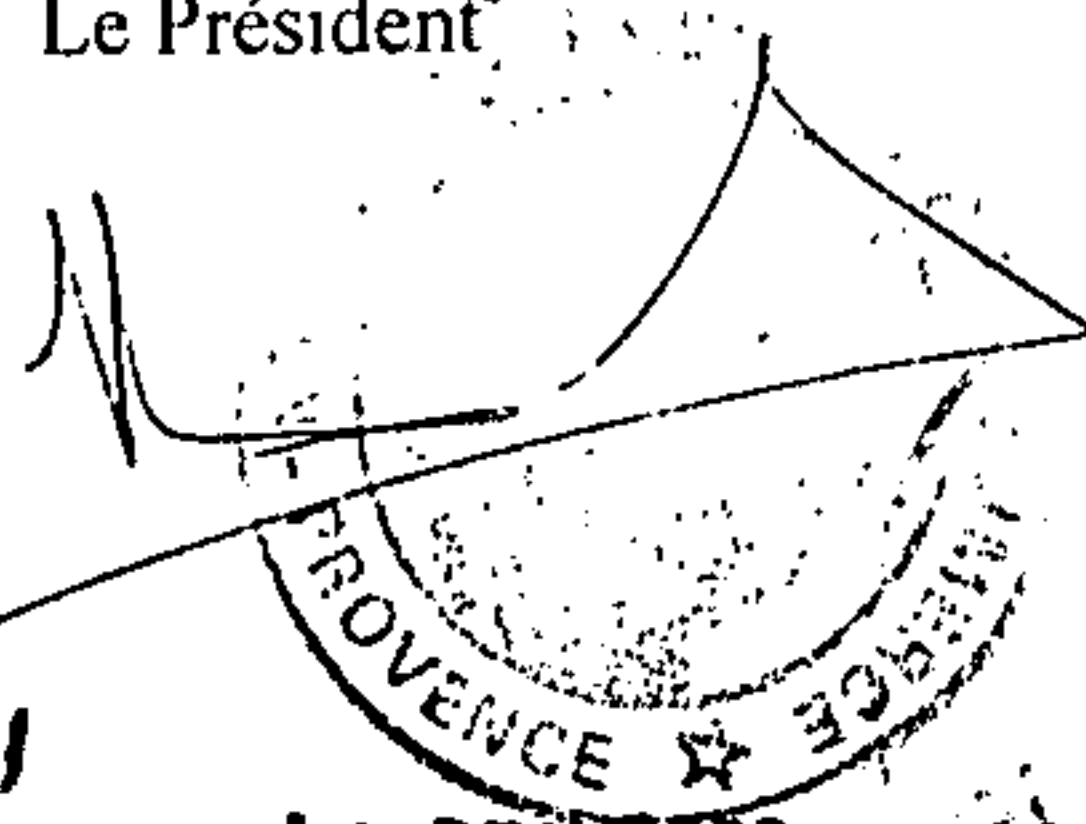
Fait à Aix en Provence

8 Décembre 2006

POUR COPIE CONFORME

Le Président

Aix-en-Provence *8.12.2006*
Le Greffier,



DEPOT GTC AIX N° 249 DU

RCS 493 022 925

14 DEC. 2006

2006 B 2042

RECEPTION
GTC AIX

01 DEC 2006

206/525

Requête
à Monsieur le Président
du Tribunal de commerce d'Aix en Provence

Les soussignés

1/ La société **MAGDELEINE**, société à responsabilité limitée, au capital social de 8.000 € dont le siège social est situé MARIGNANE (13700) 25 Avenue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés d'Aix en Provence sous le numéro 493.022.925, représentée par Monsieur **Albert CORSO**, agissant en qualité de gérant dument habilité à l'effet des présentes,

2/ La société **SIMCO**, Société Industrielle Menuiserie Corso, société à responsabilité limitée au capital de 70.000 € dont le siège social est situé MARIGNANE (13700) 56 Avenue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés d'Aix en Provence sous le numéro 304.803.919 représentée par Monsieur **Laurent CORSO**, agissant en qualité de gérant dument habilité à l'effet des présentes,

Ayant pour Avocat Maître Laurent Pierre AGOPIAN, Avocat au Barreau de Marseille, 17 Avenue André ROUSSIN 13016 Marseille

Au cabinet duquel elles élisent domicile,

Ont l'honneur de vous exposer ce qui suit :

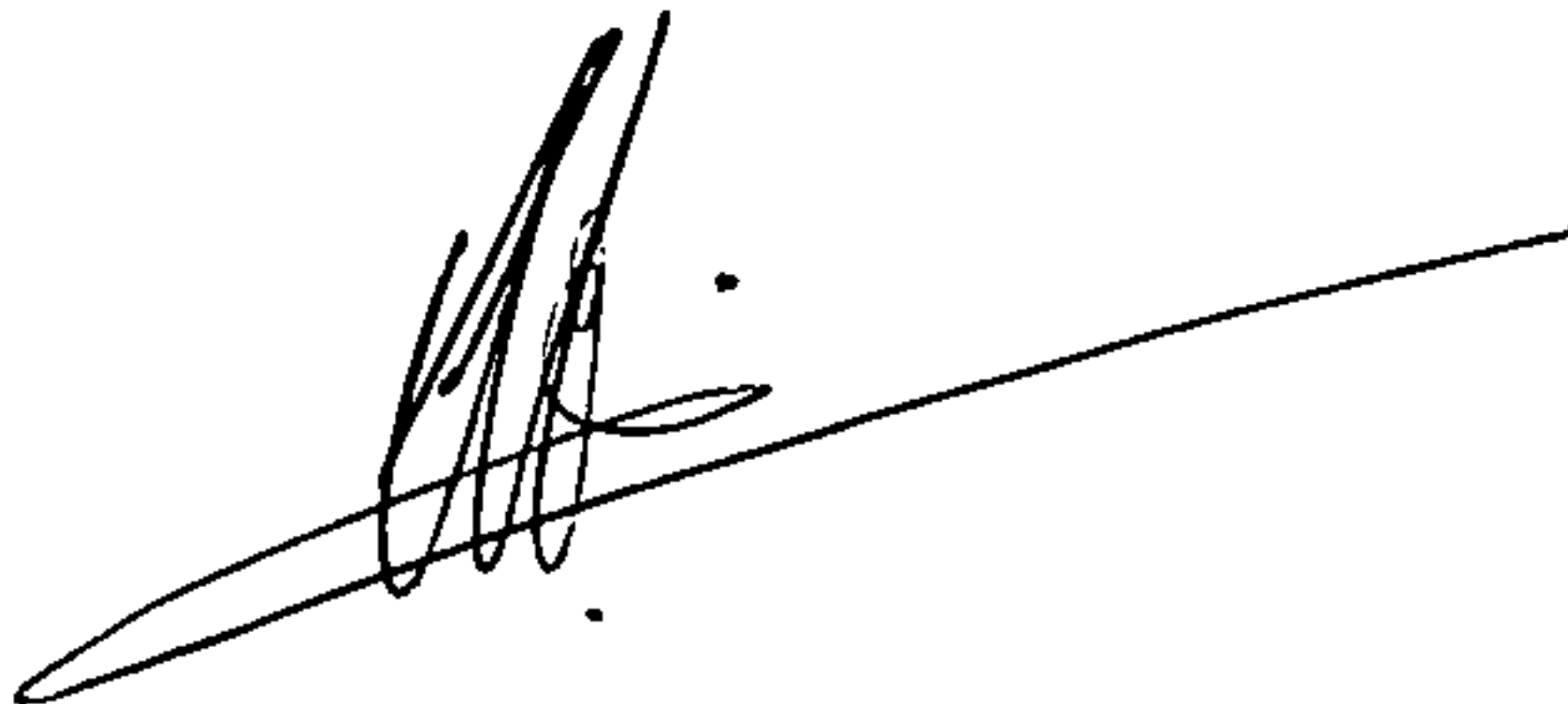
La société **MAGDELEINE** envisage de procéder à une augmentation de son capital social par la voie de l'apport des 1750 parts sociales composant le capital social de la société **SIMCO**.

Afin d'évaluer cet apport, et en application des vérifications prévues par la loi, les soussignées, agissant collectivement, ont l'honneur de vous demander de bien vouloir désigner, en application des dispositions des articles L. 223-33 du Code de commerce

et 25 du décret du 23 mars 1967, tel Commissaire aux apports qu'il vous plaira, ayant pour mission :

- d'apprécier et évaluer un apport de titres consenti par les associés de la société SIMCO à la société MAGDELEINE,
- d'apprécier la valeur des avantages particuliers éventuellement accordés,
- d'établir un rapport contenant les mentions réglementaires, qui sera mis à la disposition des associés et déposé au Greffe du Tribunal de commerce dans les délais prévus par les textes réglementaires.

Fait à Marseille
Le 6.12.2006

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

APPORT EN NATURE : APPORT DE TITRES DE LA SOCIETE SIMCO

I - DESCRIPTION DES APPORTS

1750 parts sociales d'une valeur nominale de 40 € composant le capital social de la société SIMCO, Société Industrielle Menuiserie Corso, SARL au capital de 70.000 € dont le siège social est situé à 13700 MARIGNANE – 58 Avenue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord immatriculée au RCS d'Aix en Provence sous le numéro 304.803.919

II - APPORTEUR

- Monsieur Albert CORSO Propriétaire de 815 parts, ci,	815 parts
- Monsieur Laurent CORSO Propriétaire de 495 parts, ci,	495 parts
- Monsieur Rolland CORSO Propriétaire de 320 parts, ci,	320 parts
- Madame Sandrine CORSO Propriétaire de 120 parts, ci,	120 parts
Total	1.750 parts

La société SIMCO, dont les titres sont apportés, exerce l'activité de menuiserie

Chiffre d'affaires HT au 31.12.2005 : 2.247.651 €

Capitaux propres au 31.12.2005 : 266.024 €

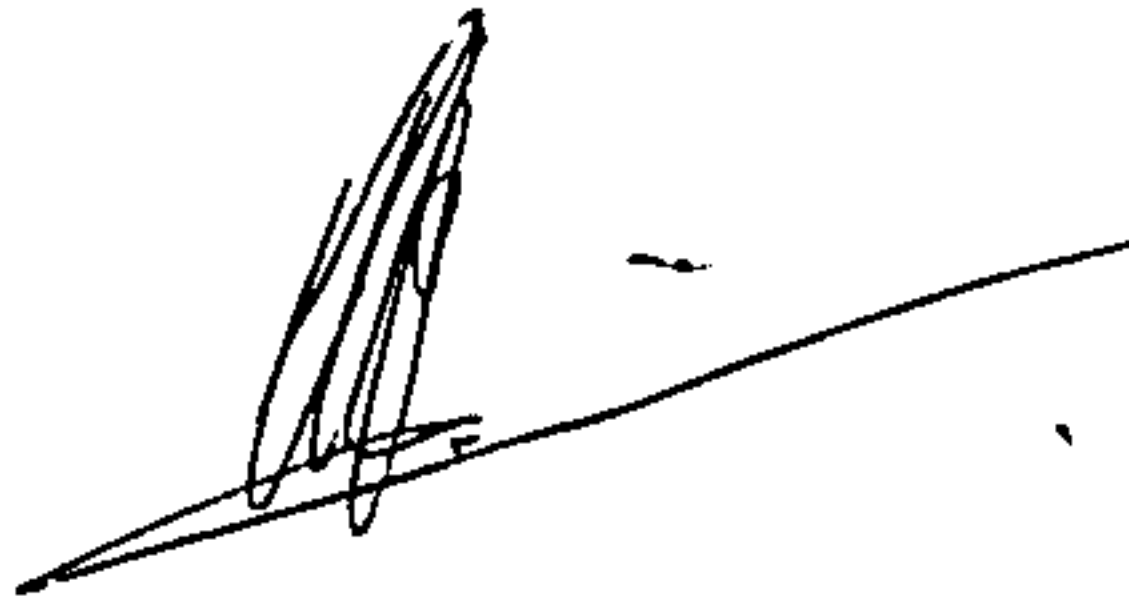
Total du bilan (net) : 1.109.301 €

Compte tenu de la forme sociale de SIMCO, et des seuils, celle-ci n'est pas dotée de commissaire aux comptes titulaire et suppléant

III - SOCIETE BENEFICIAIRE DE L'APPORT

Société **MAGDELEINE**, société à responsabilité limitée, au capital social de 8.000 € dont le siège social est situé MARIGNANE (13700) 25 Avenue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés d'Aix en Provence sous le numéro 493.022.925 , représentée par Monsieur Albert CORSO,

Activité : activité de holding constituée entre membres d'une même famille, par acte sous seing privé du 22.11.2006, cette société n'a pas d'antériorité

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.